

Snes Créteil Info

Snes Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. : 01.41.24.80.54 - Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex

AUSTÉRITÉ, AUTORITARISME... UNE SEULE RÉPONSE : **L'ACTION !**

Editorial

Quelle détermination ! Quelle autorité ! Voilà une affaire rondement menée ! La loi Macron, adoptée à l'aide du 49-3, va pouvoir être mise en place rapidement et apporter aux Français ce pour quoi ils ont voté ! Un constat s'impose : des coups de butoir renouvelés contre le code du travail, tels que l'extension du travail dominical, de multiples atteintes à l'exercice du droit syndical qui facilitent les licenciements collectifs. N'en doutons pas : toute attaque des droits des travailleurs dans le privé préfigure une mise en cause du code de la Fonction Publique et du code des pensions.

Nous aurions aimé que le gouvernement montre la même volonté à mettre en œuvre la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population dont le passage au Sénat n'est toujours pas programmé. Non pas que cette loi, dont nous avons montré précédemment l'insuffisance, soit la loi du siècle que nous aurions souhaitée mais les quelques avancées qu'elle contient sont attendues par de nombreuses familles. Et son financement par la CASA a débuté depuis 2013, à fonds perdus pour nous. Nous aurions aimé aussi que Marisol Touraine impose avec autant d'autorité le tiers payant qui permettrait à de nombreux retraités de ne pas hésiter avant de se rendre chez leur médecin, mais la loi santé est encore en négociation et il est à craindre que la ministre ne cède devant la pression de certains médecins libéraux, vent debout contre cette disposition de la loi santé.

Pendant ce temps-là, l'austérité imposée par la politique ultralibérale des dirigeants et les instances européennes, au mépris de la volonté populaire, continue à faire des ravages en France comme partout en Europe :

- salaires et pensions gelés ;
- chiffres d'un chômage de masse persistant qui affecte toutes les catégories de population et toutes les générations.

Dans ce contexte, les retraités continuent à se battre, dans le prolongement des grandes journées d'action du 3 juin et du 30 septembre 2014, pour exiger la revalorisation de leurs pensions, le rattrapage des sommes perdues depuis près de deux ans et le retour à l'indexation des pensions sur les salaires.

Ils seront dans la rue le 17 mars, c'est-à-dire deux semaines avant le 1^{er} avril qui voyait leurs pensions augmenter d'au moins le coût de la vie.

Le collectif des retraité-e-s du SNES-CRÉTEIL

- 17 MARS -

Journée de mobilisation des retraité-e-s

**Manifestation des retraité-e-s à Paris
mardi 17 mars**

14h00 - Place Léon BLUM - Paris 11^{ème}
(métro Voltaire)
en direction du ministère des finances

et

jeudi 9 avril

Tous ensemble, actifs, retraités
Grande journée d'action unitaire



1/ Édito 2/ Mobilisation des retraité-e-s - Sorties.

Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES - hebdomadaire -
Directeur de Publication C. Dirson - CP 0519S06883 N°12-88

MOBILISATION DES RETRAITÉS

Depuis plusieurs années, les 16 millions de retraités de ce pays, du secteur public comme du privé, constatent que leur situation ne cesse de se dégrader. Par dizaines de milliers, les 3 juin et 30 septembre, ils ont montré leur colère et leur détermination à ne pas laisser se poursuivre la dégradation de leur pouvoir d'achat, de leurs droits et garanties en matière de retraite et de protection sociale.

Pour nos organisations, la retraite n'est pas un privilège ou une prestation sociale. Elle est un droit obtenu par le travail et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la vie professionnelle et le nombre d'années cotisées, corrigé de mesures de solidarité.

Inacceptable que 10 % des retraités vivent sous le seuil de pauvreté, que 7% des retraités de 60 à 69 ans occupent un emploi en 2012, chiffre qui a doublé depuis 2006. La moitié d'entre eux y sont contraints par le montant insuffisant de leur pension.

Inacceptable, aucune revalorisation des pensions depuis le 1er avril 2013 alors que le pouvoir d'achat des retraités baisse depuis des années du fait de l'augmentation constante des dépenses contraintes et des multiples mesures fiscales (CASA, disparition de la demi-part parent isolé, fiscalisation de la majoration pour 3 enfants, augmentation de la TVA, modification de l'assiette de la CSG, ...). Aujourd'hui trop de retraités, et particulièrement des femmes, sont en dessous du seuil de pauvreté, y compris avec une carrière complète. L'aggravation de la baisse du pouvoir d'achat des retraités ne résoudra en rien les difficultés financières des régimes de retraites, ni ne favorisera le retour de la croissance.

Inacceptables les reports successifs de la mise en œuvre de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, alors que le reste à charge des personnes en perte d'autonomie ne cesse de croître. Les 0,3 % de la CASA prélevés sur les pensions doivent être intégralement attribués au financement de la perte d'autonomie.

Inacceptable que l'accès aux soins devienne de plus en plus difficile du fait du manque de médecins, des dépassements d'honoraires, du désengagement de la Sécurité Sociale provoquant l'augmentation du prix des complémentaires santé.

Dans l'immédiat, les retraités revendiquent :

- la fin du gel des pensions et l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités avec l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires et un minimum de retraite équivalant au SMIC pour tout retraité ayant une carrière complète.
- la mise en œuvre courant 2015 de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale.
- le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.



Sorties

Mardi 24 mars : MACVAL - Vitry-sur-Seine (visite libre de l'exposition « Chercher le Garçon », repas au restaurant du musée et parcours guidé dans les collections permanentes du musée)
C'est déjà complet.

Lundi 22 juin : GRAND PALAIS : visite guidée de l'exposition **Vélasquez**
C'est aussi complet : 25 inscrits et quelques personnes en attente d'une éventuelle défection.



Dans l'immédiat, vous pouvez déjà noter notre sortie de fin d'année :

Jeudi 11 Juin : une journée à Milly-la-Forêt (91)

Nous visiterons :

le matin : la **Chapelle Saint-Blaise des Simples et la maison-musée de Jean Cocteau** ;

l'après-midi : le **Conservatoire National des Plantes** à Parfum, Médicinales et Aromatiques

Notre prochaine circulaire donnera les informations correspondantes.



Nos sorties rencontrent un succès grandissant et nous allons, dès l'an prochain, essayer d'élargir et de diversifier un peu plus le programme.